



# La Lettre du Maire

M A R S 2 0 2 1

## SPECIAL BUDGET



**C**e budget 2021, préparé depuis plusieurs mois et voté dès le 28 janvier dernier en Conseil municipal, traduit les orientations poursuivies pour l'avenir de notre commune. Il concilie la mise en œuvre de nos priorités, la nécessaire prise en compte de la situation sanitaire, la rigueur budgétaire qui s'impose en temps de crise et la nécessité de se projeter vers l'avenir à travers des projets financés à l'euro près grâce au soutien optimisé de nos partenaires institutionnels.

Un budget ambitieux notamment en matière de sécurité (plan de recrutement de policiers municipaux pour élargir les heures d'intervention notamment la nuit, vidéo-protection, plan de lutte contre les cambriolages...), d'environnement (plan de végétalisation, lancement de potagers partagés, rénovation thermique...), d'éducation (élargissement des horaires de garderie, plan de sécurisation des écoles, ouverture de nouvelles classes dont une classe ULIS, création d'un nouveau groupe scolaire...) ou encore de solidarité (CCAS, commerçants, restaurateurs...), tout en faisant preuve d'une grande rigueur.

Une maîtrise budgétaire qui, additionnée au plan d'économies déjà mis en place (avec la rationalisation du parc immobilier et automobile notamment), nous permet de respecter notre engagement dès le 1<sup>er</sup> exercice budgétaire de la mandature avec une baisse symbolique des taux d'impôts fonciers de 1%. Cette baisse, cumulée à la suppression de la Taxe d'habitation, va permettre à certains Allaudiens de bénéficier d'un allègement de leurs impôts locaux de 387€ en moyenne en 2021, une diminution historique.

Parallèlement à cela, nous avons intégré dans ce budget la nécessaire prise en considération de la situation sanitaire avec le renforcement des aides apportées aux Allaudiens qui en ont le plus besoin, ou le renforcement du protocole sanitaire dans les crèches, les écoles et tous les lieux recevant du public. Ce budget 2021 intègre également un grand plan d'aide aux commerçants (voir dernière page) ainsi que l'opération en soutien à nos restaurateurs avec la mise à disposition du « Chalet de la gastronomie » au cœur du village.

Ce budget nous permet également de lancer très concrètement les projets d'avenir destinés à revitaliser nos noyaux villageois. Des investissements largement subventionnés, grâce au travail considérable de l'équipe municipale, qui seront sources de recettes à l'avenir : la création d'un pôle culturel au sein de l'Usine Électrique avec le projet de musée « Marcel Pagnol », la réhabilitation de l'Hôtel de ville historique au cœur du village pour y célébrer à nouveau les mariages dès 2022, la création d'un nouveau poste central de Police municipale ou celle de la future « Maison de l'environnement »...

Ces mesures indispensables permettent à notre Commune de fixer un cap budgétaire clair dans le cadre du contrat de mandature.

**Lionel de Cala**  
MAIRE D'ALLAUCH

### SOMMAIRE

#### BUDGET

##### LES PLANS PRIORITAIRES :

Sécurité,  
Environnement,  
Éducation, Solidarité



#### IMPÔTS

##### UNE BAISSSE SYMBOLIQUE de la fiscalité locale de 1%

soit jusqu'à 387€ de baisse d'impôts en 2021



#### ÉCONOMIE

##### RIGUEUR BUDGÉTAIRE ET PLAN D'ÉCONOMIES



#### DÉVELOPPEMENT

##### LES GRANDS PROJETS

Usine Électrique, Hôtel de ville,  
Poste de Police Municipale,  
Musée Pagnol...



#### COVID-19

##### LA PRISE EN COMPTE DE LA SITUATION SANITAIRE



# LE BUDGET



**Le budget voté en Conseil municipal le 28 janvier 2021 a été préparé sur la base des priorités souhaitées par l'équipe municipale. Il se construit autour de 4 grands principes de gestion.**

**1**

## **Baisse des taux des taxes foncières de 1%**

Cette baisse cumulée à celle programmée de la taxe d'habitation permettra aux foyers concernés de constater une diminution moyenne de leurs impôts locaux de 387 € en 2021

**2**

## **Optimisation du soutien financier des partenaires institutionnels**

Afin de financer de nouveaux équipements, la nouvelle équipe municipale a ainsi renégocié le contrat d'aménagement qui lie la Commune au Département des Bouches-du-Rhône permettant de financer les projets majeurs de la Commune à hauteur de 60%. Un montant exceptionnel de 715 800 € de subvention a été obtenu auprès du Département en décembre 2020

**3**

## **Maîtrise de l'encours de la dette**

En 2021, la dette sera de 876 € par habitant contre 1.032 € en moyenne pour les communes de la même strate démographique en France

**4**

## **Stabilisation des tarifs municipaux pour tenir compte des effets sociaux de la crise**

et afin que les Allaudiens puissent profiter pleinement de la baisse des impôts locaux dont ils pourront bénéficier cette année

## **LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021**

### **SECURITÉ**

- Renforcement des effectifs de la police municipale
- Extension du dispositif de vidéo-protection
- Réalisation d'un poste centrale de police municipale proche des axes routiers
- Renforcement du contrôle d'accès dans les écoles

### **ÉDUCATION**

- Pérennisation du nouveau dispositif de Garderie du soir : Aide aux devoirs et extension des horaires à 18h30
- Optimisation de la gestion des crèches
- Plan numérique et travaux de proximité dans les écoles
- Création d'un nouveau Groupe scolaire aux Embus

### **ENVIRONNEMENT**

- Lancement d'un plan de végétalisation de la Commune
- Création d'une maison de l'environnement
- Accroissement de nos espaces verts et réalisation de potagers partagés
- Extension du programme de rénovation thermique des bâtiments communaux

### **VIE LOCALE**

- Développement du tissu associatif en toute autonomie
- Développement de la politique sportive, sociale, jeunesse et seniors
- Soutien aux TPE/PME et commerçants
- Installation des futurs conseils de quartier (ex CIQ)
- Début des travaux pour la création d'un pôle culturel à l'Usine électrique
- Études pour un Musée « Marcel Pagnol »

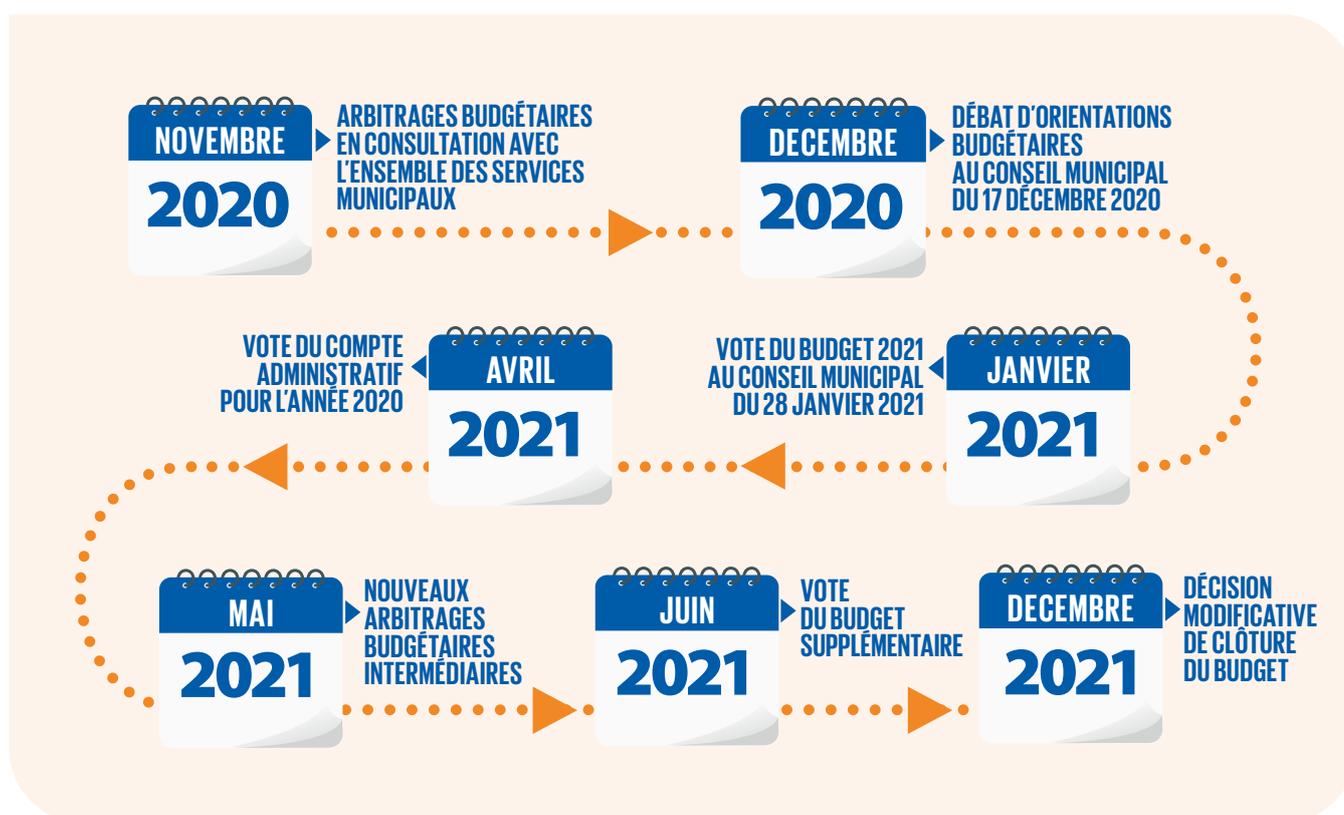
# LE BUDGET EN CHIFFRES



**Le budget global 2021**  
EN FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT  
**32 500 000 €**

► **Fonctionnement**  
**25,8 MILLIONS €**  
► **Investissement**  
**6,7 MILLIONS €**

## LES GRANDES ÉTAPES DU BUDGET



## LA MÉTHODE «CLARTÉ ET TRANSPARENCE»

Avec le nouvel adjoint aux Finances, Jean Tomaselli (qui a succédé à Jean Tomasini), nous avons décidé d'accélérer le calendrier de mise en œuvre du budget. C'est pourquoi le débat d'orientation a été conduit au mois de décembre (avec un rapport entériné le 17 décembre 2020) et le vote est intervenu en Conseil municipal dès le 28 janvier dernier (il intervenait précédemment en mars). Ces deux temps forts de démocratie locale ont été menés en toute transparence (retransmission vidéo en direct) et **tous les éléments sont consultables sur le site Internet de la municipalité «Allauch.com»**. Au-delà du travail considérable mené par l'ensemble

de l'équipe municipale pendant plusieurs mois, nous nous sommes appuyés sur les conclusions d'un audit mené par un cabinet indépendant et reconnu (KPMG) entre juillet et décembre 2020 conformément aux engagements pris. Tous ces éléments nous ont permis de mettre ce budget en adéquation avec nos orientations prioritaires et de lancer quelques projets structurants du mandat en s'appuyant sur un adage bien connu : « les investissements d'aujourd'hui constitueront les recettes de demain ». Une méthode appréciée car le budget a été voté à une très large majorité le 28 janvier dernier : 28 votes « pour » et 3 abstentions.



# UNE RIGUEUR BUDGETAIRE

Le budget 2021 présente une gestion particulièrement rigoureuse à la fois dans les perspectives de gestion et de projets. La maîtrise des dépenses s'accompagne d'une diminution progressive de la fiscalité.

## MAITRISE DES DÉPENSES

- ▶ Réaménagement de la dette : 60 000€ d'économie par an
- ▶ Rationalisation du parc immobilier : 66 000€ d'économie par an
- ▶ Achat du parc automobile : 200 000€ d'économie par an de dépenses de fonctionnement
- ▶ Suppression des prestations de gardiennage au profit du renforcement des effectifs de police municipale
- ▶ Veille active pour optimiser les différents dispositifs de subventions : Métropole, Département, Région, État, Europe
- ▶ Limitation du recours systématique aux procédures contentieuses
- ▶ Optimisation des participations financières de la Caisse d'Allocations Familiales (crèches, CCAS...)

## OPTIMISATION BUDGÉTAIRE

- ▶ Autofinancement communal optimisé
- ▶ Recherche systématique de subventions et de financements extérieurs
- ▶ Mise en place d'un contrôle de gestion pour prioriser les projets
- ▶ Recours à l'emprunt à la marge
- ▶ Développement progressif du recours au mécénat dans le financement des manifestations

## DIMINUTION DE LA FISCALITÉ EN VUE

La nouvelle municipalité acte une mesure forte et concrète avec une baisse symbolique du taux des impôts fonciers de 1% conforme aux engagements pris. Cette baisse cumulée à celle programmée de la taxe d'habitation permettra aux foyers concernés de constater une diminution moyenne de leurs impôts locaux de 387€ en 2021.

Les 44% d'Allaudiens qui ont continué en 2020 de s'acquitter de la taxe d'habitation sur leur résidence principale seront progressivement exonérés, à hauteur de 30% en 2021, de 65% en 2022 et de 100% en 2023.

56% des foyers fiscaux de notre commune ont bénéficié en 2020 de la suppression totale de la taxe d'habitation sur leur résidence principale.

## UN DIAGNOSTIC FINANCIER MENÉ PAR UN CABINET INDÉPENDANT

Dès le mois d'août 2020, une mission a été confiée au cabinet indépendant KPMG afin de dresser un état des lieux financier et en matière de ressources humaines.

Cet audit a permis d'identifier les marges de manœuvre de la collectivité sur le volet budgétaire afin de maximiser ses capacités financières et ainsi mettre en œuvre de nouvelles actions.

Sur le volet ressources humaines, une analyse approfondie des effectifs municipaux a été réalisée afin de répondre aux préconisations de la Chambre Régionale des Comptes, concernant la gestion et la maîtrise de la masse salariale de notre collectivité.



TÉLÉCHARGEZ LE RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR

[WWW.ALLAUCH.COM](http://WWW.ALLAUCH.COM)

# LES GRANDS PROJETS

La volonté de la nouvelle équipe municipale de revitaliser nos noyaux villageois et de donner un nouvel élan à la vie communale se traduit par l'inscription au budget 2021 des opérations suivantes :

**DÉBUT DES TRAVAUX DÈS 2021**



**3 787 355 €**

## REALISATION D'EQUIPEMENTS D'ENVERGURE

Pôle Culturel, Hôtel de Ville, mise en accessibilité, éclairage public, extension vidéo protection, création maison de l'environnement...



### CULTURE

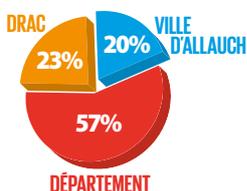
#### L'Usine Électrique

Dans un objectif de sauvegarde et de valorisation du patrimoine communal, la ville d'Allauch a engagé une réhabilitation globale du site de l'ancienne Usine Électrique afin de créer un véritable pôle culturel.

Le projet comprend l'aménagement d'une médiathèque au rez-de-chaussée, la Maison du Tourisme, un espace de restauration, un Auditorium, le Musée Marcel Pagnol, un espace d'expositions, un jardin biodiversifié, de nouveaux espaces de stationnement aux abords du site ainsi qu'un espace de coworking.

L'OPÉRATION QUI S'ÉLÈVE À **5.227.698 € H.T.**

EST SUBVENTIONNÉE À HAUTEUR DE 2.991.079 € PAR LE DÉPARTEMENT ET 1.191.080 € PAR LA DRAC SOIT UNE SUBVENTION DE 80% DU MONTANT H.T.



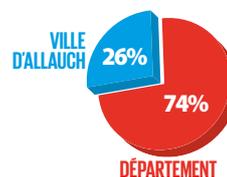
### VIE MUNICIPALE

#### Réhabilitation du musée en Hôtel de Ville

La nouvelle municipalité s'est engagée à réaménager l'Hôtel de Ville au cœur du village. L'opération consiste en la réhabilitation et restructuration du Musée actuellement réparti sur 450m<sup>2</sup>. Il serait réalisé une salle polyvalente destinée au retour de la célébration des mariages dans le village comme autrefois et à la tenue des conseils municipaux. C'est un engagement fort de la municipalité de voir revenir le Maire et les traditionnelles cérémonies au cœur du village.

L'OPÉRATION QUI S'ÉLÈVE À **860 800 € H.T.**

EST SUBVENTIONNÉE PAR LE DÉPARTEMENT À HAUTEUR DE 74% DU MONTANT DES TRAVAUX H.T.



# LES GRANDS PROJETS



## EDUCATION

### Création d'un nouveau groupe scolaire aux Embus

Nous devons assurer la meilleure prise en charge pour nos 2 070 écoliers répartis dans nos 6 groupes scolaires (Allauch village, Pié d'Autry, Val Fleuri, le Logis-Neuf, les Gonagues et la Pounche), en lien avec les enseignants et le personnel des écoles. Aujourd'hui, pour limiter le nombre d'enfants par classe (moins de 30), la Commune envisage de construire un nouvel établissement scolaire sur le site des Embus.

#### CE NOUVEL ÉQUIPEMENT INTÈGRERAIT :

- un groupe scolaire de huit salles de classe (5 classes élémentaires et 3 classes maternelles), avec des espaces divers (accueil, salle de repos, réserves, pôle administratif et technique, cours, préaux et espaces sportifs)
- des équipements mutualisés (salle polyvalente, bibliothèque, cuisine satellite et réfectoire)
- un équipement socio-culturel et sportif (espace sportif et salle polyvalente de loisirs)
- un bâtiment accueil mitoyen pour les centres aérés
- des équipements extérieurs mutualisés (stationnement et espaces verts)

Cet équipement permettrait de faire face à la demande des familles dans le cadre des nouvelles inscriptions mais également de revoir les affectations par secteur.

LE COÛT ESTIMÉ DES ÉTUDES  
**81 000 € HT**

SUBVENTIONNÉES PAR LE DÉPARTEMENT À HAUTEUR DE 50%



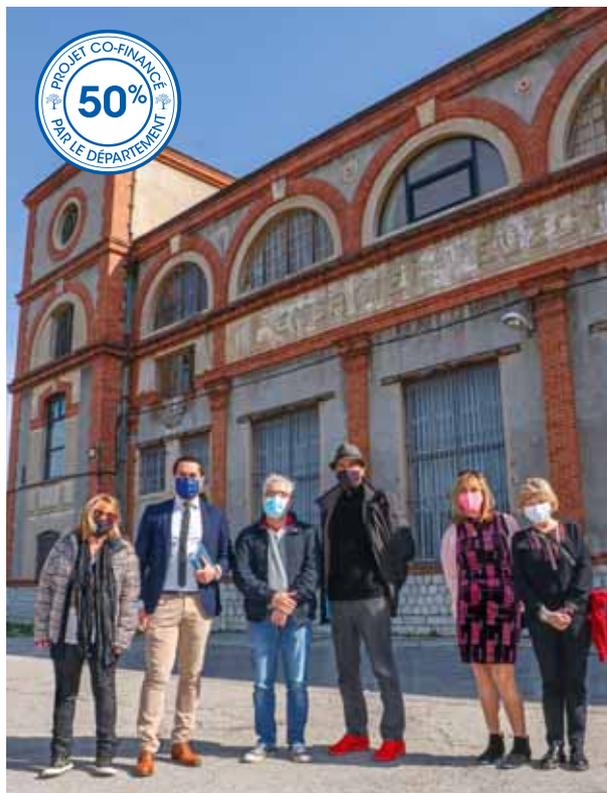
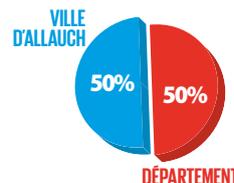
## CULTURE/TRADITION

### Création du Musée Marcel PAGNOL

Dans le prolongement des travaux de l'Usine Électrique, il est envisagé de réaménager l'ancienne salle de spectacles située au premier étage de l'usine afin d'y créer, en collaboration avec la Famille Pagnol, un musée à la mémoire de Marcel Pagnol. Ce musée aura une dimension régionale et internationale afin de faire revivre la vie et les œuvres de Marcel Pagnol, la plupart d'entre elles prenant place dans notre commune, notamment dans nos collines. Cette opération financée à 80% s'étale jusqu'en 2025.

LE COÛT ESTIMÉ DES ÉTUDES  
**61 000 € HT**

SUBVENTIONNÉES PAR LE DÉPARTEMENT À HAUTEUR DE 50%



Jacqueline Fabre, élue à la Culture, Monsieur le Maire, Nicolas Pagnol, l'écrivain Daniel Picouly, Joëlle Mizrahi, 1<sup>ère</sup> Adjointe et Floryse Grimaud, créatrice du Prix Marcel Pagnol.

2022  
2026

## ENVIRONNEMENT

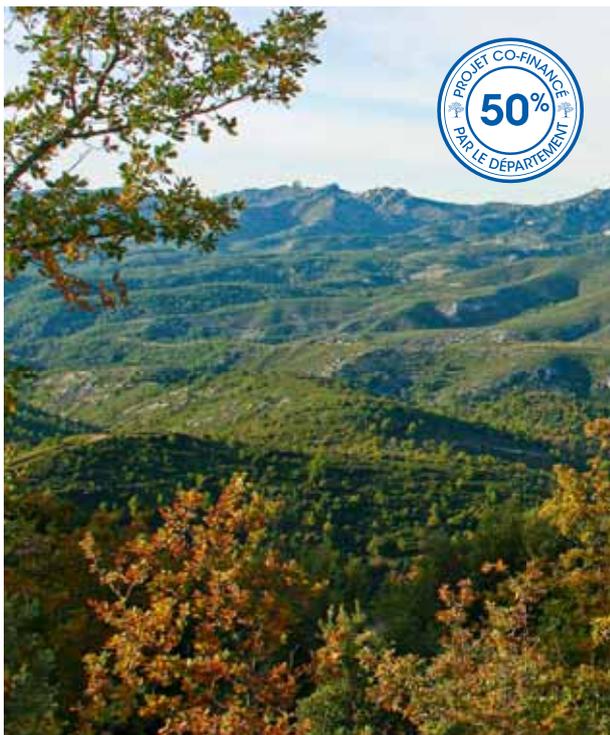
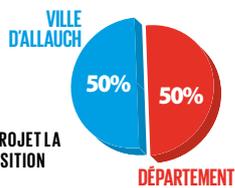
### Création d'une Maison de l'Environnement

Dans la lignée des précédents engagements majeurs de la municipalité en matière d'environnement, nous avons pour projet de doter Allauch d'un espace entièrement dédié à l'environnement. Les installations, écologiquement sobres, devront respecter un cahier des charges ambitieux. Idéalement installés à l'entrée du massif, ces équipements permettraient de créer une maison pour l'environnement ouverte sur la nature et utile pour sensibiliser les enfants de la commune aux enjeux écologiques et de sauvegarde de nos collines. Y seront installés les bureaux du service environnement, de la protection des collines, des animaux ainsi que le bureau du comité Feu et Forêt Allaudien (CCFF).

LE COÛT ESTIMÉ DES ÉTUDES  
**47 000 € HT**

SUBVENTIONNÉES PAR LE  
DÉPARTEMENT À HAUTEUR DE 50%

EN PRÉALABLE À LA RÉALISATION DE CE PROJET LA  
COMMUNE EST EN TRAIN DE FAIRE L'ACQUISITION  
DU FONCIER ET DU BÂTI EXISTANT.



Un centre de supervision urbain sera modernisé pour optimiser la video-protection

## SÉCURITÉ

### Création d'un poste central de police municipale

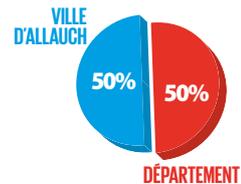
La Commune s'engage dans une procédure de restructuration et de développement de sa police municipale, fidèle aux engagements de la nouvelle municipalité de faire de la protection et de la sécurité des Allaudiens une véritable priorité. Les effectifs seront accrus entraînant une modification et le déplacement du poste de police municipale au cœur des axes routiers de la commune.

Les travaux consistent en la construction d'un bâtiment de 200 m<sup>2</sup>. Ainsi que l'aménagement des abords sur un délaissé de voirie à proximité immédiate du rond-point des jets d'eau.

La Commune souhaite engager cette opération pour la réalisation de travaux sur un principe constructif cohérent avec l'ensemble des bâtiments existants.

LE COÛT ESTIMÉ DES ÉTUDES  
**40 000 € HT**

SUBVENTIONNÉES PAR LE  
DÉPARTEMENT À HAUTEUR DE 50%





# FOCUS SUR ... LA CRISE SANITAIRE



Une équipe municipale réactive avec un budget qui s'adapte à la crise sanitaire

**Une cellule de crise municipale a été mise en place lors du second confinement afin d'apporter des réponses concrètes et l'accompagnement nécessaire au quotidien à l'ensemble des Allaudiens.**

## DES MESURES CONCRÈTES MISES EN PLACE POUR NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

- ▶ Mise en œuvre de la marketplace « **Ma Ville, Mon Shopping** » permettant le click and collect : [www.mavillemonshopping.fr/allauch](http://www.mavillemonshopping.fr/allauch)
- ▶ Abattement exceptionnel de 100% de la taxe locale sur la publicité extérieure au titre de l'exercice 2020
- ▶ Suppression des redevances d'occupation du domaine public pour les mois de mars à juin puis de novembre 2020 à février 2021
- ▶ Suppression des loyers des locaux commerciaux loués par la commune pour les mois de mars à juin puis de novembre et décembre



- Des mesures sanitaires renforcées ont été mises en place dans les groupes scolaires et les structures dédiées à la petite enfance ainsi que dans tous les locaux communaux.



- Un numéro unique (04 91 10 44 30) et des mesures de protection ont été déployés via le CCAS à destination des personnes âgées, en situation de handicap ou isolées. Douze sessions gratuites de dépistage au Covid-19 ont été organisées sur la commune. Pour être réactif face à l'évolution de la situation sanitaire, le budget 2021 prend en compte la possibilité de prolonger tout ou partie de ces dispositifs ou d'en développer de nouveaux.



Suite au succès rencontré par le bus de la gastronomie en janvier, la ville d'Allauch a décidé de pérenniser l'opération « Sauve ton Resto ! » pour accompagner ses restaurateurs jusqu'à leur réouverture avec l'installation du « Chalet de la Gastronomie » au cœur du village.

PLUS D'INFOS SUR [WWW.ALLAUCH.COM](http://WWW.ALLAUCH.COM)